

Besoin de votre experience pour remonter la pente

Par **Manon22**, le **07/02/2016** à **22:22**

Bonsoir tout le monde!

Alors voila, Je suis étudiante en première année de droit, les résultats de 1er semestre viennent de tomber et ça n'a pas été fameux... Je me dis que c'est rattrapable mais j'ai un gros problème de méthode!

Après avoir attentivement parcourus le forum je me suis rendue compte qu'il n'y avait pas de méthode précise mais j'aurais vraiment besoin de vos conseils. [smile17]

Que mettre dans les fiches? Combien de temps de travail est nécessaire d'après vous chaque jours? Faut il compléter les cours avec des livres? Si oui lesquels et comment? Comment s'exercer aux plans (mon gros problème)? Ou trouver la culture générale et juridique nécessaire? Comment bien préparer les TD?

Voila, désolée pour toutes ces questions, si vous avez d'autre conseils je prends bien évidemment.. Les réponses au cas par cas m'intéresse beaucoup car je me doute qu'il n'y a pas de réponses parfaites![smile3]

Je veux vraiment reprendre les choses en mains et je pense avoir besoin de vos conseils et de votre expérience personnelle pour y arriver!

Merci d'avoir lu ce sujet et bonne soirée

Par **StudentLaw**, le **25/02/2016** à **12:39**

Bonjour, je suis aussi preneuse des futures réponses :)

Par **Glohirm**, le **25/02/2016** à **14:00**

Bonjour à vous,

Comme vous le dites vous-même, les réponses à la plupart de vos questions sont propres à chaque étudiant.

Personnellement, je ne fiche pas, ou très peu, les cours. Ce qui se rapproche le plus de fiches dans mon travail est un résumé de cours que je fais pendant la période de révision, parce que

je retiens mieux ainsi. Le point important, si vous travaillez avec des fiches, est de les faire vous-même. Par expérience, prendre les notes de quelqu'un d'autre, qui n'a pas forcément la même façon de noter et de travailler, peut s'avérer parfois contre-productif.

[citation]Combien de temps de travail est nécessaire d'après vous chaque jours ? Comment bien préparer les TD ?[/citation]

Je consacre du temps à la mise en forme de mes cours, que j'imprime et range dans des classeurs. Je clarifie, reformule les notions que la vitesse de diction du professeur m'a fait manquer ou noter de façon imprécise. Je dirais que ça me prend une grosse demi-heure par heure de cours.

A coté du travail "de cours", pour la préparation des TD, je procède comme suit :

- Lecture du cours se rapportant au thème de la séance, dans un manuel si les TD sont en avance sur le cours.
- Depuis cette année, fichage de la jurisprudence présentée dans la fiche (droit administratif oblige [smile16])
- Réponse aux questions
- Rédaction de la dissertation/cas pratique/commentaire d'arrêt.

Le tout me prend entre 6 et 10 heures de travail par séance.

[citation]Faut il compléter les cours avec des livres? Si oui lesquels et comment ? [/citation]

Partant des réponses précédentes, vous aurez compris que oui, je travaille avec des manuels. Inutile en revanche de dévaliser le rayon Droit de la librairie la plus proche. Je vous conseille de vous rendre à la BU de votre faculté, et d'y emprunter un ouvrage qui vous convienne, qui soit à jour et de préférence présent dans la bibliographie donnée en début d'année/de semestre par l'enseignant.

[citation]Comment s'exercer aux plans ?[/citation]

Comme on dit : "Il n'y a qu'en forgeant que l'on devient forgeron". Si votre faculté propose du tutorat, courez-y, en général les étudiants qui dispensent ces cours reviennent de façon extensive sur la méthodologie et sur les bases des notions de cours.

Je vais peut-être enfoncer une porte ouverte en écrivant cela, mais la dissertation n'est pas une question de cours, c'est une argumentation qui vise à répondre à la problématique. Ne cherchez donc pas à intégrer tout ce qui dans votre cours, a trait de près ou de loin à votre sujet. Cela aboutirait à un rendu très descriptif, là où les enseignants attendent une réflexion sur le sujet. Si vous introduisez une notion, indiquez en quoi elle sert votre démonstration. Enfin, essayer de soigner vos titres, rendez les le plus explicite possible, mettez vous à la place du correcteur face à plusieurs centaines de copies.

[citation]Où trouver la culture générale et juridique nécessaire ? [/citation]

En première année, je pense que vous pouvez vous contenter de vos cours et de manuels, dans le sens où on attend de vous une maîtrise des méthodes plus qu'une analyse parfaite du fond (bien que les connaissances restent importantes, hein [smile3]). Vous aurez tout le temps dans les années suivantes pour lire des articles de doctrine et autres.